

L'ECHO DES REGIONS

PARIS, 23 – 24 octobre 2019

CSE réseau régional

CSE Réseau présidé par Laurence Mayerfeld, directrice du réseau, accompagnée d'Olivier Godard, DRH Réseau et Nathalie Dené (RH en charge du développement managérial).

Pour lire notre liminaire, c'est [ici](#) :

Peut-on gagner le prix Albert Londres avec un planning et la gestion des moyens au détriment de l'activité et de la qualité ?

1. Situation générale du réseau : la parole est à la présidente du CSE, Directrice du réseau.

Une directrice du réseau plus « magic » que jamais, à coup d'audiences des JT stables voire en augmentation, de « recadrages » de quelques encadrements régionaux défaillants, de projets de réorganisation du numérique en région... Magic Mayerfeld n'a même pas peur, alors que le feu couve dans la maison France 3 Réseau (cf. notre liminaire): elle en est persuadée, les choses changent dans le bon sens – lentement, mais sûrement.



Ce qui va bien : les audiences ! Pour la directrice du réseau, notre raison de vivre, c'est que des TV spectateurs et des internautes regardent nos offres. Et les nouvelles tranches seraient, selon elle, « assez voire complètement satisfaisantes » : environ 10% à 11H53, jusque 13 – 14 – 15% sur le 18H53. Et vu la tranche... et bien, c'est très bien.

Ce qui est bien aussi : ça bouge dans le réseau, nous dit la directrice, même si tout ne change pas d'un claquement de doigt ! Elle donne des exemples : à Rennes, la direction régionale (qui a changé en juillet) a repris la main sur les projets d'aménagement de la station, a consulté avec questionnaire à l'appui les services - et aujourd'hui, une configuration différente de celle imaginée au départ apparaît. Des efforts ont été faits sur Brest, en crise depuis des mois au sujet de l'installation d'I Media et de ces impacts indirects sur l'organisation du travail, pour trouver une solution avec les OS. Sur Grenoble et Orléans (problématiques graves de RPS), la direction du réseau accompagne au quotidien ; à Grenoble, une restitution de l'enquête externe a eu lieu en septembre, une réunion de construction d'un plan d'action a eu lieu le 10.10.

Ce qui est moins bien : la charge de travail a nettement augmenté dans les antennes suite à la mise en place de la tranche de 11H53. « On souffre de nos ambitions ». Le cadrage financier et en ETP en région est connu : pouvons-nous lancer des offres nouvelles sur les nouveaux créneaux ? La directrice semble vouloir nous faire comprendre qu'elle a la réponse.... Pour faire simple : pas d'argent, pas d'ambitions.

Les offres sur le 11H53 sont disparates, certains « recyclent », d'autres font du frais, certains diffusent FTR. Les audiences sont sensiblement les mêmes, quel que soit le produit !

Cela pose donc question. Une question dont va débattre la direction du réseau avec ses directions régionales (*cette réunion a eu lieu le 30.10*). Pas de rétro-pédalage pour ne frustrer personne, nous promet la direction, mais envisager des solutions pour alléger la charge de travail – par exemple, mixer du « frais » et de la « boîte » (de la rediff.).

Sinon, y'a des news à donner ?

Oui... celle-ci : **le calendrier des déploiements des matinales communes avec Radio France** n'est pas arrêté, France 3 et France Bleu doivent en rediscuter. En novembre, sûr, il y aura Quimper, et en décembre Aix en Provence. Dans le meilleur des cas, St Etienne se fera en janvier. Laval n'est pas acté pour l'instant.

2. La Fabrique (voir l'Echo de La Fabrique [ici](#))

- **le déménagement du site de production de LAMBERSART : quelles en seront les conséquences pour l'antenne de Lille et la DR des Hauts de France ?**

Par exemple, pour ce qui est de la refacturation de la part SECOR (frais de chauffage, électricité, maintenance immobilier, etc.), qui permet d'abonder le budget lillois... La direction ne sait pas de combien cela va affecter ce budget. Pourtant, on aimerait savoir. Quand on déménage sans être fâchés, on s'occupe de soi, mais aussi de ceux qu'on quitte.

- **Les dysfonctionnements au sein des MIF (moyens internes de fabrication)**

Après des mois passés à nier les problèmes, la direction change de ton ! Elle entend que sa réforme a pu bouleverser les personnels. D'autant que cette réforme concomitante avec d'autres projets (par exemple la modification par la direction du régime de remboursement des frais de mission), a « plombé » la restructuration des MIF. Et donc... elle va travailler avec l'expert du CSE pour pallier aux dysfonctionnements. Il était temps.

3. Le numérique

- **La fiche de poste du chargé(e) d'édition numérique (Groupe 7) est toilettée**, pour coller au plus près de la réalité des activités de ces personnels. Elle sera effective au 1.1.2020. Le chargé d'édition numérique sera rattaché au délégué antennes et contenus... et son périmètre d'intervention géographique étendu : pour disposer de sa présence 7 jours sur 7 partout, la direction a imaginé une « tournante » les WE, pendant les congés, etc., entre plusieurs antennes : un éditeur numérique pour plusieurs antennes. Du travail à distance, depuis n'importe quel site du réseau. Une sorte de mutualisation.

- **Un délégué antennes et contenu** remplace le délégué aux antennes et le délégué au numérique: il sera en charge de la commande conjointe de programmes linéaire et non linéaire, et sera le supérieur hiérarchique des gestionnaires d'antenne et du chargé d'édition numérique.

Le délégué aux antennes et aux contenus peut-être accompagné par un délégué à la coordination : celui-ci mettra en œuvre la politique du délégué aux contenus. Mais pas partout. Pas en Alsace par exemple, si l'on en croit le schéma remis aux élus. Mais nous ne saurons pas pourquoi.

Quant aux conseillers aux programmes... Là où ils existent, ils continueront à travailler sur les contenus.

- **Dans les rédactions** : les ex chefs info web deviennent red chef adjoints, font de l'édition mais sont aussi référents web ; ils sont des RCA comme les autres, et tous seront formés à la commande web (qui sera

différenciée de celle pour la TV...). Les rédactions disposeront de 5 adjoints au lieu de 4... et le travail sera réparti différemment entre adjoints.

Sinon, au moins deux journalistes doivent être planifiés sur le web / jour. Au détriment du reste de l'activité ? Sans doute, puisque, si on se soucie beaucoup de la charge de travail et l'organisation de l'équipe d'encadrement, on parle beaucoup moins du nombre de journalistes et de leur charge de travail au quotidien. Le Vade Mecum en cours d'élaboration à destination des journalistes, pour leur expliquer ce qu'ils doivent produire pour le web quand ils sont en tournage, va les aider. Beaucoup. Sans doute.

- **Rattachement de la direction de l'info régionale à la direction de l'info nationale** : « La direction de l'info nationale ne nous imposera rien ; par exemple, pour la nomination d'un cadre en région, on le nomme et en informe simplement la direction de l'info nationale », explique Laurence Mayerfeld, toujours aussi « magic ». Tout ça pour ça ?

4. Audiences des nouveaux créneaux 12/13 et 19/20

Le bilan est donc positif sur les deux tranches, nous dit-on. Le 11h53 - midi fait plus d'audience que le créneau national avant, et il fait mieux que la saison dernière en part d'audience et en nombre de tv spectateurs : 580 000 personnes, et 10,6% part d'audience (automne 2018 = 10,2%).

Les JT de midi profitent de cette nouvelle édition : ils commencent avec de meilleures audiences et atteignent en moyenne 900 000 personnes ; on gagne 50 000 personnes, dont une grande part de moins de 50 ans. C'est à l'inverse de la tendance de ces dernières années.

Pour le 19/20 : même constat, pour les mêmes raisons : 1,7 million personnes en moyenne nous regardent. Le JT de 19H est regardé par 2,5 millions de personnes, soit 16,7% de part d'audience (15,85 en avril - juin).

5. Déploiement du mode Playlist en Locale

Le mode Playlist permet l'envoi de la bobine 20 mn plus tard qu'avant : la direction pense que les équipes des locales ont donc plus de temps pour la fabriquer, pour l'ajuster en cas d'actu, ou corriger des erreurs. Des tests ont été effectués au Havre et à Lyon. Au passage, on a pu constater que les ordinateurs de montage des Locales sont sous dimensionnés, ce qui n'a pas simplifié les choses. Et qu'il est maintenant plus compliqué, pour les équipes de Locale, de regarder leur bobine terminée qu'avant.

6. Le déménagement de Vanves

Vanves, site d'accueil de la station de Paris - Île de France, c'est fini : tout le monde part au siège !

Mais avant le déménagement de toute la station le 28 octobre, des JT à blanc ont été réalisés au siège, puisque dorénavant, ce sont les plateaux du siège qui accueillent JT et émissions de l'ex Vanves. Le chef de centre d'IDF nous l'assure : « tout se passe bien ».

C'est la première fois dans l'histoire du réseau, qu'une station régionale est hébergée durablement au siège et doit craindre pour son autonomie et son identité ; que des salariés du réseau sont intégrés dans les effectifs du siège pour ensuite travailler soit pour leur ex station régionale, soit pour F2/F3 national (les techniciens de l'ex Vanves), avec les outils du siège.

Mais la direction est claire : la localisation au siège ne change absolument rien à la ligne éditoriale des JT régionaux d'IDF, même si les dispositifs techniques sont ceux du siège.

7. Santé, sécurité, conditions de travail : CR de la CSSCT

- **Rouen** : la commission salue la réactivité de la direction après l'incendie de l'usine Lubrizol.

Bilan pour FTV : 12 accidents du travail ont été déclarés dont 6 avec arrêt. Des analyses dans le bâtiment de FTV ont été faites, tout a été nettoyé.

Le sujet permet d'aborder de façon générale notre préparation (ou impréparation) à ce type d'accident : les élus demandent la remise en place du stage « CRAINT » sur les risques naturels et industriels, dont toute une génération de journalistes a pu profiter, unanimement loué, mais malheureusement supprimé dans le catalogue de formation de l'UFTV.

La direction nous dit examiner cette demande... et aussi qu'elle travailler sur un mémo qu'elle mettrait à disposition des personnels, avec la liste des entreprises à risque du secteur, leur classement, le comportement à avoir en cas d'accident.

- **Grenoble** : la gestion du dossier n'est toujours pas satisfaisante, sur un plan formel. Le directeur régional, qui est partie prenante dans la crise grenobloise, anime le comité de pilotage mis en place suite à l'expertise. La CSSCT estime que cela nuit à la démarche.

- **Orléans et Bordeaux** : le dossier orléanais est accompagné par un expert, la procédure est déroulée ; nous attendons donc les résultats de ces travaux. Sur Bordeaux, le problème est géré localement.

- **Antibes** : ici aussi, la mise en place du comité de pilotage pour sortir de la situation de crise que connaît l'antenne, ne satisfait pas les élus. La partie « managériale » du problème ne semble pas être prise en compte correctement. La direction explique que les manquements managériaux font l'objet de « recadrages » puis d'un accompagnement. Personne n'est mis au pilori ni qualifié de « toxique ».

- **Nantes** : depuis trop longtemps, cette antenne est en grandes difficultés. Aujourd'hui, la direction doit s'emparer du problème nantais pour apporter des solutions. La directrice s'engage à se saisir de ce sujet.

- **Les rapports des médecins du travail du réseau** : ils relayent trop souvent des problèmes de qualité empêchée, de conflits inter personnels ou avec la hiérarchie, des difficultés dues à des injonctions contradictoires ou à la pression temporelle, un épuisement et une usure, des inquiétudes sur l'avenir, etc. Bref, le réseau va mal...

Les causes de tout cela selon la CSSCT : le manque de ressource, le morcellement des tâches, le travail en urgence, l'absence de fond et de sens du travail, etc. Trop souvent, en cas de problème, les mesures sont prises tardivement, elles ne sont pas à la hauteur ou ne sont pas appliquées.

La CSSCT demande un changement de posture : l'encadrement doit passer de la défiance à l'écoute quand on parle santé, sécurité et conditions de travail. Ainsi, alors que les représentants du personnel avaient alerté la direction des moyens de fabrications des effets délétères de la réforme des moyens internes de fabrication, cette direction a choisi de ne pas les entendre voire de nier les dysfonctionnements... Pour maintenant se retrouver au pied du mur et devoir déclencher un travail avec l'expert du CSE afin donner des réponses aux salariés en souffrance.

Prochain CSE du réseau : 27 et 28 novembre à Orléans

Vos élus et votre représentant syndical CFDT :

*Pascal Lefebvre (Lille), Patricia Jomain (Lyon), Juliette Roché (Orléans), Yvonne Roehrig (Strasbourg),
Olivier Mélinand (Brest), Claude Framery (La Fabrique, Lambersart),
et Gonzague Vandamme (Lille).*

Paris, le 5 novembre 2019



Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21